

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

MOBI-O, CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DE GATINEAU ET SA RÉGION

Date : Jeudi 29 octobre 2020, 18 h

Lieu : Zoom

Présences — membres du conseil d'administration :

Nom	Fonction	Organisme
Véronique Martin	Membre votant – Présidente	CDROL
Ludovic Arès	Membre votant – Secrétaire	Citoyen
Alex Beaudoin	Membre votant – Trésorier	Citoyen
Frédéric Vandal	Membre non-votant	Ville de Gatineau
Kathleen Barrette	Membre non-votant	STO

Présences — Membres et non membres :

Nom	Membrariat	Organisme
Audrey Bureau	Membre	Conseillère municipale - Ville de Gatineau
Geneviève Carrier	Membre	Directrice générale - Enviro Éduc Action
Yvann Blayo	Membre	Coordonnateur - Ville de Gatineau
Sébastien Carrier	Non membre	CDROL
Catherine Craig-St-Louis	Membre	Vivre en Ville
Karine Bourgeois	Non membre	Ville de Gatineau
Vanessa Normand	Membre	Vivre en ville
François Pirart	Non membre	Coordonnateur - Ville de Gatineau

Présence — personnel de MOBI-O

Nom	Poste occupé chez MOBI-O
Marion Maurin	Directrice générale
Audrey Lou Chao	Chargée de projets
Émilie Rachiele	Chargée de projets
Hélène Giffard	Chargée de projets
Chloé Bourillon	Chargée de projets
Sally Chalhoub	Chargée de projets
Sonia Des Alliers	Adjointe à la direction

1- Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

18 h 13 — Le quorum est constaté. Ouverture de l'AGA par Véronique Martin, présidente de MOBI-O. Mme Martin souhaite la bienvenue et remercie l'assemblée pour sa présence virtuelle.

2- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Véronique Martin se propose comme présidente d'assemblée et propose comme secrétaire Sonia Des Alliers. La proposition est soutenue par Ludovic Ares et Kathleen Barette. Les membres n'ont pas d'objections.

3- Lecture, modification et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Véronique Martin. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Geneviève Carrier et adopté à l'unanimité.

4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 20 août 2019

Le procès-verbal a été envoyé avec l'avis de convocation de la présente AGA. Il n'y a aucune question dans l'assemblée.

L'adoption du procès-verbal de l'AGA du 20 août 2019 est proposée par Ludovic Arès, appuyé par Véronique Martin. Adopté à l'unanimité

5- Ratification des amendements aux règlements généraux

18 h 20 – Véronique Martin propose une modification aux règlements généraux pour modifier les dispositions concernant l'assemblée générale annuelle.

La modification proposée est l'ajout de la phrase « Les assemblées générales peuvent avoir lieu de façon virtuelle. Si c'est le cas, il doit être indiqué dans l'ordre du jour. » à la fin du paragraphe 3.6 de la page 7. « Les assemblées générales se tiennent aux dates et lieux fixés par le conseil d'administration, lequel doit informer les membres en règle par un avis écrit à leur dernières coordonnées connues pou par toute autre forme d'avis public jugée appropriée par le conseil d'administration et ce, au moins quinze (15) jours civils avant la date de cette assemblée. Cet avis doit comporter l'ordre du jour, la date, l'endroit et l'heure de l'assemblée. »

L'adoption de la modification aux règlements généraux est proposée par Geneviève Carrier et est appuyée par Audrey Bureau. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6- Présentation et adoption du rapport annuel 2018-2019

La directrice générale de MOBI-O, Marion Maurin, présente le rapport annuel 2019-2020 :

D'abord, Marion remercie la présence de tous à l'AGA. Pour ce qui est de la présentation des activités, il y a deux grandes gammes de services offerts par MOBI-O, soit les suivants :

1. Service d'expertise-conseil (gestion des déplacements, sécurité et aménagement, services à la carte)
2. Service de coordination de projets mobilisateurs (campagne de nos clients, campagnes portées par MOBI-O)

Il y a eu une diversification des profils sur le conseil d'administration grâce aux ajouts de 2 membres lors de l'AGA de 2019. De plus, il y a une continuité dans le renforcement des relations partenariales et dans l'évolution notoriété de MOBI-O, qui a par ailleurs, été finaliste dans la catégorie OBNL au gala Excelor.

Véronique Martin veut souligner la qualité du travail réalisé par l'équipe de MOBI-O, entre autres par Marion qui est excellente dans sa compétence, dans sa rigueur et dans sa créativité. La mission de MOBI-O a pris des formes concrètes au travers des beaux partenariats qui se sont développés dans les dernières années.

7- Présentation et adoption des états financiers 2019-2020

18 h 35 — Alex Beaudoin, trésorier du CA de MOBI-O prend la parole pour présenter les états financiers de l'année 2019-2020. Malgré que l'exercice a été clos le 31 mars 2020, la tendance se maintient depuis.

- On continue à s'autonomiser par rapport aux subventions du MTQ. Désormais, 31 % de nos revenus provient du MTQ tandis que l'année précédente, c'était 34 %.
- Nous avons, pour cet exercice financier, près de 60 000 \$ en excédent provenant des efforts soutenus et pas toujours sain de l'équipe. Des stratégies ont été appliquées pour remédier à cet enjeu depuis le moment.
- Plus d'achat d'équipement informatique que normalement, qui est attribué à l'augmentation des ressources humaines.
- Pour ce qui de l'excédent notable de l'encaisse, nous sommes à l'aise avec un si gros montant, puisque nous sommes toujours dépendants des subventions du MTQ, et il arrive que ce montant arrive en retard. Nous voulons conserver un fond de roulement pour limiter les enjeux causés par ces retards.
- On anticipe un problème de liquidités qu'on traite avec des prêts. C'est normal, surtout en période de COVID et c'est sous contrôle.

Il n'y a pas de question dans l'assemblée.

8- Présentation et adoption du plan d'action 2020-2021

18 h 44 — Marion Maurin reprend la parole pour présenter le plan d'action 2020-2021. L'exercice de planification a été fait en collaboration avec plusieurs membres de l'équipe (merci, tous ont découvert leur rôle dans l'organisation et de quelle façon on pourra mettre en œuvre ce plan d'action)

3 buts stratégiques qui en deviennent des axes et ensuite des objectifs

1. Assurer la pérennité de MOBI-O par une gestion équilibrée des quatre piliers de l'organisation : sa culture, son capital humain et financier, ses processus et son infrastructure.
 - 1.1 Culture organisationnelle équilibrée (formation offerte à toute l'équipe en ce moment)
 - 1.2 Capital humain (plan de formation individualisé pour toute l'équipe)
 - 1.3 Infrastructures (Revoir nos partenariats avec la VdeG et la STO)
 - 1.4 Processus (création de plans de travail avec la gestion de la COVID)
2. Favoriser la mise en œuvre de solution en matière de mobilité durable par une clientèle grandissante et plus diversifiée grâce au développement de services pertinents
 - 2.1 Déploiement de services pertinents (Ajustement en fonction de la COVID)
 - 2.2 Développement de la clientèle (Adapter en fonction de la clientèle et de leurs besoins)
 - 2.3 Évolution de l'utilisation de solutions en matière de mobilité durable (Travail en collaboration avec l'Association des Centre de Gestion Du Québec pour faciliter le travail)

3. Accroître la force de représentation et d'influence de MOBI-O en matière de mobilité durable en axant les efforts de communication sur l'impact de ses services auprès des acteurs de son écosystème
 - 3.1 Mise en valeur de la gamme de services (Finalisation du plan de communication)
 - 3.2 Renforcement de la notoriété de MOBI-O (Participer aux comités et commissions sur le développement durable en Outaouais)
 - 3.3 Stratégie de développement (Revoir notre positionnement stratégique et créer un nouveau plan d'affaires)

Question

18 h 52 – Vanessa Normand demande comment la COVID influence les besoins des clients. Marion Maurin répond qu'à Gatineau, on a le double effet puisque certains clients ont profité de l'occasion de la COVID pour réfléchir à une nouvelle solution en matière de mobilité durable tandis que d'autres ont du mettre un frein au traitement de leur mandat (par exemple le CISSS-O qui ont d'autres enjeux prioritaires à gérer actuellement). Véronique Martin ajoute que le contexte de la pandémie modifie les habitudes de déplacements des différents usagers.

9- Présentation des états financiers 2020-2021

18 h 59 – Véronique Martin présente les prévisions budgétaires et explique que, vu les circonstances de l'année, les prévisions budgétaires ne se feront pas sous forme normale chiffrée. Nous avons des chiffres basés sur des calculateurs Excels assez rigoureux, mais les prévisions changent sans cesse, donc voici les faits saillants pour l'année en cours.

- Nous avons actuellement une bonne réserve, qui nous sera probablement pertinente dans l'année à venir, puisque nous anticipons un déficit budgétaire. Ce déficit se fera sans détrimment à l'équipe en place ni à la qualité du service offert. Il y a eu beaucoup de rigueur et de vigilance dans les années précédentes nous aidant à absorber ce déficit.
- Conserver de la place pour faire du développement de l'équipe, garder en tête que ce sera une année de positionnement stratégique.

10- Nomination du vérificateur-comptable

19 h 03 : Véronique Martin recommande à l'assemblée de renouveler le contrat de la firme JMLD pour l'année 2020-2021. Nous sommes satisfaits de leur travail, nous faisons affaire avec eux depuis la création de MOBI-O.

Proposé par nom Geneviève Carrier et appuyé par Vanessa Normand.

11- Élections des membres du conseil d'administration

a. Remerciement des membres sortants

Véronique Martin souligne l'implication et l'engagement de Vanessa Normand qui est présente avec MOBI-O depuis la pré-création de l'organisation. Vanessa a transmis beaucoup de connaissance et de compétences au niveau personnel et professionnel aux différents membres ayant passé par MOBI-O. Vanessa, on te remercie pour la marque que tu as laissé dans l'organisation.

b. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur.

Véronique Martin propose Sébastien Carrier comme président d'élection. Elle propose également que Sonia Des Alliers soit désignée secrétaire d'élection. Il n'y a pas d'opposition. Ludovic Arès appuie la proposition.

c. Élections

Sébastien Carrier prend la parole pour expliquer le déroulement des élections. Il affirme qu'il y a trois (3) postes en élections, un poste vacant, le poste occupé par Véronique Martin et le poste occupé par Ludovic Arès.

- Catherine Craig-St-Louis se propose pour devenir administratrice.
- Ludovic Arès propose Véronique Martin, elle accepte sa candidature.
- Véronique Martin propose Ludovic Arès, il accepte sa candidature.

Comme il y a trois personnes et trois postes à combler, Catherine Craig-St-Louis, Ludovic Arès et Véronique Martin sont élus par acclamation comme administrateurs sur le nouveau CA de MOBI-O.

12- Varia

19 h 21 – Il n'y a pas de point à ajouter pour le point varia.

13- Levée de l'assemblée

19 h 23 — L'assemblée générale est levée.

Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 octobre 2020, adopté le _____

Signature du secrétaire